



## Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

### Catalogues et Publications



Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) :

#### **Recyclabilité**

Les publications imprimées Breguet (catalogues, magazines, brochures produits, etc.) sont des papiers graphiques considérés comme majoritairement recyclables.